

Le chiffre du jour

74% soit le taux d'imposition qui a été reconduit à Bassins pour l'année 2018. Encore en délicatesse avec ses finances, le village s'apprête à vivre «*une année de transition*», selon le syndic Didier Lohri. Seules les dépenses «*correspondant aux besoins*» seront faites durant la législature.